



865,72 €

NET

Grâce à l'accord signé en 2021 auquel FO a largement contribué, toutes les postières et tous les postiers bénéficieront, cette année, d'une prime d'intéressement.*

LA POSTE NOUS DOIT BIEN ÇA !

...parce que nos métiers sont de plus en plus exigeants et nos responsabilités, de plus en plus importantes, prenons ce que nous méritons amplement. Pour autant, FO continue de revendiquer :

Le 13ème mois,

L'augmentation générale des salaires pour tous,

La hausse du point d'indice des fonctionnaires.

**sont éligibles à l'intéressement, les personnels ayant 3 mois d'ancienneté à la fin de l'exercice de référence et au prorata du temps de présence en équivalent temps plein.*



INTÉRESSEMENT